NUCOURT Com-Info





PAGES **2-3-4**Actualités
municipales

PAGE **5**

Agenda & nature et découvertes

PAGE **6**

Enfance et jeunesse

PAGE **7**

PAGES **7-8**Annonces

NUMÉRO 79 SEPTEMBRE 2015

Actualités municipales

Discours du 11/09/15

Suite à la démission de M. Jean-Claude Impens, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 11 septembre afin d'élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints. Avant de procéder au vote du nouveau maire, M. Jean-Claude Impens a remercié tous les Nucourtois.

Bonsoir chers amis Nucourtois, avant de laisser la place à mon successeur, je tenais à vous remercier de l'accueil que vous m'avez réservé depuis ces 17 mois passés en votre compagnie. Depuis quelques jours, j'ai reçu de nombreux messages de sympathie émanant des Nucourtois et des maires des communes voisines. Ces marques de reconnaissance m'ont fait chaud au cœur et m'ont parfois bouleversé, et oui!

Je vous assure solennellement que ma décision de remettre mon mandat de maire n'est en aucun cas liée à un désaccord quelconque avec le conseil municipal, bien au contraire, d'ailleurs notre Préfet l'a très bien compris puisqu'il a accepté très rapidement ma démission. Je voudrais remercier toute cette équipe dont j'ai pu apprécier le travail remarquable et sérieux pendant ces 17 mois de mandat. Tous ont pleinement participé au bon fonctionnement de notre commune.

Que dire de mes adjoints!

Sylvie, dévouée corps et âme pour la petite enfance. Depuis l'année dernière elle a effectué un travail de titan pour mettre en place les NAP et faire en sorte que tout se passe pour le mieux, du recrutement des intervenants, aux discussions acharnées sur les coûts etc... merci.

Yves, en charge des fêtes et de la culture, aimé de tous et qui a su fédérer autour de la Com fête, un nombre très important de bénévoles. Il suffit de prendre comme exemple la fête de Nucourt : une réussite ! Je ne pourrais

pas fermer ce chapitre sans mettre en avant Denise qui, en l'absence d'Yves pour raison professionnelle, le seconde avec une énergie extraordinaire et sans limite merci à vous deux.

Sandra, qui a en charge les écoles et le CCAS. J'ai pu mesurer ses compétences multiples ces dernières semaines. Elle a pris les bonnes décisions pour la mise en place de cette rentrée scolaire avec autorité et calme. Elle a un cœur gros comme ca et vient discrètement en aide aux Nucourtois qui ont des difficultés, au travers du CCAS.

Philippe, en charge de plusieurs secteurs et en particulier des travaux. Il m'a été d'un soutien sans faille et m'a beaucoup appris pour exercer ma fonction de maire, c'est son quatrième mandat! Cela compte! Il connaît tous les coins et recoins de notre village, il met un nom sur tous les visages, souvent, je l'enviais de tout connaître.

Et que dire du personnel communal, ils ont tous mis leur courage au service de tous, sans réserve notamment dans la mise en place du déménagement regroupant les écoles sous l'autorité de Sandra, chef d'orchestre. Je voudrais, aussi leur rendre hommage pour leurs gestes d'amitiés durant ces 17 mois, merci.

Je suis certain que dans cette nouvelle redistribution des rôles autour de votre nouveau maire, les postes des conseillers auront encore plus d'impacts pour un meilleur fonctionnement. Il ne vous a pas échappé que nous sommes 11 nouveaux élus et que pour chacun, il y a un apprentissage à effectuer. Je puis vous assurer, et j'en suis convaincu, Nucourt va être encore mieux gouverné avec cette équipe jeune et super motivée!

Vive Nucourt!

Jean-Claude Impens

Nucourt Com-Info : le journal du Conseil municipal Mairie de Nucourt - rue de la Boutrolle - 95420 Nucourt | Tél : 01 34 67 41 11 | mairie nucourt@wanadoo.fr | www.nucourt.eu

Directeur de publication : Philippe Flahaut. Rédaction : les conseillers municipaux. Conception et réalisation : Émilie et Baptiste Vallet.

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires. Pour préserver l'environnement, ce journal est imprimé sur un papier norme PEFC.

Après ce discours l'élection s'est déroulée. À l'issue de ce scrutin, M. Philippe Flahaut a été désigné à l'unanimité maire de Nucourt. Il a exprimé ses remerciements dans un discours d'investiture...

Je veux tout d'abord vous remercier de votre confiance. Cette élection en cours de mandat est un événement rare à Nucourt pour ne pas dire le premier.

Merci Jean-Claude de me transmettre cette écharpe de Maire que tu as su porter avec beaucoup de volonté à un moment délicat où il a été demandé aux municipalités des efforts d'économies importantes et de devoir accompagner dans l'urgence la mise en place de nouveaux rythmes scolaires. Je suis fier de te succéder car tu as réussi avec courage, malgré la douleur de la disparition de Suzy, à obtenir ce que tous les maires souhaitent pour leur ville c'est-à-dire rassembler dans un climat serein. Alors pour cela et pour te montrer à quel point nous avons eu le plaisir de travailler avec toi, je vous demande d'applaudir Jean-Claude.

Être maire aujourd'hui est une responsabilité dont je mesure l'importance et cette écharpe est lourde de symbole à mes yeux. C'est avant tout honorer la confiance des Nucourtois exprimée lors d'un vote démocratique l'année dernière, être à leur écoute et répondre à leur attente, c'est également les représenter partout où cela est nécessaire. (interco, région, département, PNR...). C'est aussi honorer la confiance d'une équipe municipale qui a décidé de m'en confier l'animation pour développer et maintenir un haut niveau de qualité de vie et de sécurité dans notre commune associée à une gestion financière qu'il nous faut encore mieux maîtriser. C'est également un devoir de continuer l'action des maires qui m'ont précédé et qui ont tous agit pour le bien de la communauté et je les en remercie. C'est enfin garantir l'épanouissement professionnel pour tous les collaborateurs de la commune prêts à s'investir pour assurer un service de qualité auprès des Nucourtois.

Ce village, je le connais bien pour y travailler depuis 30 ans, y vivre depuis 25 ans et enfin siéger au conseil depuis plus de 20 ans. J'ai beaucoup appris des maires avec qui j'ai

travaillé et, à leur côté, je pense m'être approprié une expérience pour l'avenir, mais tout change très vite et notre engagement dans l'action ne doit jamais nous faire oublier que l'humain doit rester au centre de nos préoccupations tout comme la nécessité de garantir la pérennité de notre village pour les générations futures.

J'ai la volonté de créer les conditions d'un fonctionnement de notre assemblée que je sais motivée où chacune et chacun soit respecté, trouve sa place, puisse s'exprimer et soit écouté. C'est le conseil municipal qui vote les décisions et il est important de rappeler que la voix du maire a la même valeur que celle d'un conseiller municipal.

Je ne vais pas vous parler ce soir de projets en particulier car tout cela a déjà été fait en son temps, pour certains en cours de réalisation, de plus, l'évolution de notre société est telle, qu'il nous faut nous réajuster en permanence selon nos moyens et en fonction de directives venant de partout. Alors si vous me permettez la comparaison, aujourd'hui on change le chef d'orchestre mais les musiciens restent en place avec en mains de nombreuses partitions écrites ou à écrire mais qui restent à jouer. Je vous propose maintenant de passer au vote des adjoints par le conseil municipal.

Merci de votre attention.

Philippe Flahaut

Premier adjoint « action sociale, affaires scolaires et logement » : M^{me} Sandra Piedeleu.

Deuxième adjoint « petite enfance, enfance, jeunesse et sport » : M^{me} Sylvie Pollet.

Troisième adjoint « fêtes, cérémonies et jumelage » : M. Yves Taridec.

Quatrième adjoint « aménagement du territoire, développement durable et budget » : M^{me} Émilie Vallet.

Désignation des délégués et des commissions lors du conseil municipal du jeudi 17 septembre.

Actualités municipales

Délibérations en urbanisme du conseil municipal du 16 juillet 2015

Enfouissement des lignes

Pour 2016, il a été demandé au Syndicat Intercommunal d'Électricité et Réseaux de Câbles du Vexin d'inscrire la commune de Nucourt pour des travaux situés sur les zones suivantes:

- La rue de la Gare, du n° 5 (croisement avec la rue des Bourdelles) jusqu'au croisement avec le chemin de Dangu.
- La remontée vers le chemin de Dangu, du n° 1 au n° 5 en bordure de la rue de la Gare. Ces secteurs correspondent à l'un des derniers tronçons urbanisés fréquentés restant à couvrir sur la commune, d'autant plus important qu'ils entrent dans le périmètre de l'église.

Téléphonie mobile

Afin d'intégrer au mieux une antenne dans notre paysage, l'architecte des bâtiments de France demande des travaux dont la société Free ne peut assumer à elle seule le coût. C'est pourquoi nous sommes sur le point d'aboutir à une convention avec Free et SFR. Le coût de la mise en oeuvre sera divisé par deux et Nucourt couvert en 4G rapidement.

Mise en péril d'un bâtiment

La mairie a requis auprès du juge des référés du tribunal administratif de Cergy-Pontoise, une mise en péril imminente, pour le bâtiment sis 5 rue du Château à Nucourt.

Un expert a été désigné pour donner son avis sur la gravité du péril. Celui-ci a donné instruction de procéder le plus rapidement possible à la mise en sécurité de ce garage. Une entreprise a été diligentée pour procéder à la dépose des tuiles, de la charpente, de la corniche et de bâcher provisoirement le toit. Un huissier devra constater la mise en application de cette décision et les frais devront être imputés au propriétaire.



Sentier du patrimoine

Avec l'aide du Parc régional du Vexin et en collaboration avec la Fédération française et des Comités départementaux de randonnée pédestre, un sentier du patrimoine va bientôt voir le jour à Nucourt. Grâce à une signalétique spécifique et bien intégrée, les 11 plaques positionnées sur le parcours de 6 km offrent un éclairage sur des éléments importants de l'histoire communale mais aussi sur les hommes qui ont fait son histoire.

Les dernières plaques vont être posées, l'inauguration et la découverte du sentier pourraient avoir lieu en octobre. Une occasion de découvrir pour certains et de se rappeler pour d'autres... Un bon moment garanti à ne pas rater!

Les sentiers du patrimoine ne sont pas balisés. Afin de vous aider dans votre découverte des richesses des villages vexinois, les 21 parcours disponibles à ce jour peuvent être téléchargés gratuitement sur www.pnr-vexin-français.fr.

En bref...

Inscription sur les listes électorales

La loi du 13 juillet 2015 a permis la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription pour permettre aux citoyens de participer aux élections régionales des 6 et 13 décembre prochains. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous inscrire sur la liste électorale auprès de la mairie.

Règlementation chiens dangereux

Les chiens de première (chiens d'attaque) et deuxième catégorie (chiens de garde et de défense) doivent être tenus en laisse et muselés, ceci afin d'éviter tout accident.

Nucourt

Samedi 19 septembre

Concert gratuit de gospel à l'église à 21 h 00.

Dimanche 20 septembre

Visite de l'église Saint Quentin de 10 h 00 à 17 h 00.

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Festival « Césarts fête la planète ».

Samedi 3 octobre

Journée portes ouvertes aux Vergers d'Hardeville.

Samedi 10 octobre

Concours de belote au foyer rural à 20 h 30.

Mercredi 14 octobre

Mercredi récréatif du CCAS à 15 h 00.

Wenings

Samedi 12 septembre

Soirée disco avec le groupe Firebird XXL à 21 h 00 à la salle des fêtes de Wenings.

Dimanche 13 septembre

Animation « Burg Moritzstein » à 15 h 30 au château Moritzstein.

Samedi 26 septembre

Animation « Burg Moritzstein » pour les adultes à 20 h 00 au château Moritzstein.

Dimanche 27 septembre

Fête de la pomme de terre à 12 h 00 - Chorale 1843.

Idées sortie

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Neuvième édition de Grisy Code ou l'art actuel dans les jardins à Grisy-les-Plâtres.

Du 26 septembre au 11 octobre

Exposition photographique « les légumes et le japon » au château d'Auvers-sur-Oise.

La clématite des haies

C'est une plante grimpante ligneuse qui représente une des rares lianes de nos contrées tempérées. Ses feuilles s'agrippent à la moindre aspérité grâce au pétiole volubile. Elle peut ainsi partir à l'assaut des plus grands arbres et atteindre 10 à 15 mètres de haut et une épaisseur telle que les enfants peuvent s'y balancer et jouer à Tarzan. Son bois servait aux vanniers pour confectionner corbeilles, ruches, paniers, nids pour pigeons et poules.



Ses fleurs parfumées attirent papillons, perce-oreilles et abeilles et ses fruits secs ou « akènes » mûrissent au mois d'août et sont surmontés de fines plumes blanches. Ces pelotes argentées peuvent servir de décoration lors des fêtes de Noël et pour certains oiseaux de matériau pour la construction des nids.

En phytothérapie, la teinture de ses feuilles possède des propriétés veinotoniques et antinévralgiques. Un onguent préparé avec son écorce, ses feuilles, ses fleurs calme les rhumatismes. Mais attention à la toxicité de ses sucs! Surnommée « herbe aux gueux », les mendiants de la Cour des Miracles s'en frottaient la peau pour se voir affligés d'horribles boursouflures sensées attirer la pitié des passants.

Photo prise à la croix des friches à Nucourt. Sources : www.jardin-etecotourisme.fr, La nature en bord de chemin de Marc Giraud, L'Herbier de la Provence d'Yves Paccalet

L'heure de la rentrée des classes a sonné

Courant avril 2015, le conseil municipal a imaginé déménager la classe des petite et moyenne sections (rue de la Boutrolle) et l'intégrer dans le bâtiment de l'école Les Quatre Vents (rue d'Hardeville). Aussitôt, l'étude de faisabilité et la chasse aux subventions ont été lancées. Les objectifs sont multiples : permettre à l'équipe enseignante de travailler réellement en équipe, organiser plus rationnellement le planning des agents périscolaires et bien sûr réaliser des économies substantielles dans le fonctionnement.

Avant le début des congés scolaires, tout le monde a été mis à contribution. Les enseignants, les agents périscolaires, les membres du conseil municipal et même leurs conjoints ont participé aux différents tris, mise en carton et déblaiements de tout ce qui encombrait les armoires et meubles de rangements. Les agents techniques ont également été requis pour de multiples tâches. Les entreprises sont ensuite intervenues.

Deux espaces ont été créés dans le préau : l'un servant de salle informatique, l'autre de salle des maîtres. La salle de classe des petite et moyenne sections s'est installée dans l'ancienne salle réservée aux ordinateurs. La salle de classe jouxtant cette pièce a été scindée en deux pour devenir d'une part, le dortoir des maternelles et d'autre part, une salle d'accueil pour la garderie. Suite aux différents aménagements, l'école Les quatre vents est désormais en conformité pour l'accessibilité aux handicapés.

Les jours se sont écoulés et la date de rentrée est arrivée à grands pas. Grâce à des entreprises fiables et dynamiques, du personnel réactif et des enseignants impliqués, tout était prêt pour le 1er septembre, jour de rentrée des classes.

Merci à tous. Chacun a fait preuve de bonne volonté et le résultat est là ! De l'avis de tous : ce sont de beaux aménagements!



Le jour J, l'école, parée depuis peu de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », a accueilli petits et grands. L'équipe enseignante a organisé les récréations afin que petits et grands profitent chacun leur tour de la cour. Le matin, l'entrée et la sortie se font désormais par le grand portail. Les parents des petits accompagnent leurs enfants jusqu'à la classe. Le midi et le soir, les petits sortent par le petit portail latéral afin de bien gérer la récupération par les papas et mamans. Les NAP (nouvelles activités périscolaires) ont également repris dès le premier jour d'école. Cette année, les enfants pourront bénéficier de la ludothèque, de cours de chant, d'aïkido, de multisports...

Bonne rentrée à tous!

	Horaires 2015-2016 (identiques pour toutes les classes)				
	Matin		Après-midi		
	Ouverture des portes	Enseignements	Ouverture des portes	Enseignements	NAP
Lundi	8 h 20	8 h 30 à 11 h 30	13 h 20	13 h 30 à 16 h 00	-
Mardi	8 h 20	8 h 30 à 11 h 30	13 h 20	13 h 30 à 15 h 30	15 h 30 à 16 h 30
Mercredi	8 h 20	8 h 30 à 11 h 30	-	-	-
Jeudi	8 h 20	8 h 30 à 11 h 30	13 h 20	13 h 30 à 16 h 00	-
Vendredi	8 h 20	8 h 30 à 11 h 30	13 h 20	13 h 30 à 15 h 30	15 h 30 à 16 h 30

Césart fête la planète

Une cinquième édition exceptionnelle et foisonnante organisée par Pile Poil et cie, avec le soutien de la CCVC, dédiée aux changements climatiques à la veille de la grande conférence de Paris pour réveiller les consciences, mobiliser et agir.

Une édition gourmande qui participe aux semaines du manger local en IDF! Des regards d'artistes, plein d'humour et de talent, des spectacles généreux, engagés, des actions participatives à vivre ensemble, 40 activités et des nouveautés que nous avons hâte de vous faire partager!

Sans oublier la solidarité qui fait battre le coeur de cette belle manifestation éco citoyenne, familiale et festive, qui marie culture et écologie dans un climat convival! Ici l'humour est roi, les idées et l'entrée sont en libre accès!



Stage Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Une formation aux gestes de premiers secours, organisée par la Croix-Rouge française aura lieu le 26 septembre de 9 h 00 à 18 h 00 dans la salle du Grand Pré à Marines.

Contact: Sylvie Couly au 06 83 09 94 63 ou sylvie.couly@croix-rouge.fr

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le site http://vexinfrancais.croix-rouge.fr/

Point conseil petite enfance

Une réunion d'information se tiendra le mardi 29 septembre de 19 h 00 à 20 h 30 dans les locaux de la CCVC.

Stages de formation d'approfondissement du BAFA

La ligue de l'Enseignement du Val d'Oise organise pendant les vacances d'automne une session d'approfondissement du BAFA du 17 au 24 octobre au Camp de César, ainsi qu'un stage de formation générale BAFA du 17 au 24 octobre et du 25 octobre au 1er novembre à Sacy le Grand. Tarif : 490 €

Contact : Bénédicte Chaillot au 01 30 31 89 35 ou benedicte.chaillot@ligue95.com

Plus d'informations sur le site... http://www.ligue95.com/devenez-animateur-3/

Foyer rural - Nouvelle saison d'activités

Après les vacances, il est bon de garder la forme et le moral, c'est pourquoi le foyer rural propose des activités culturelles, sportives et ludiques.

Des plus jeunes aux seniors chacun pourra trouver son loisir, en effet plusieurs sections vous sont proposées : de la gymnastique, de la danse, des loisirs créatifs, du tennis, du badminton, de la pétanque, du roller sans oublier la bibliothèque.

Renseignez-vous en contactant le président du foyer rural M. Philippe Denis au 01 34 67 41 86.

Soirée disco et paillettes

Le 14 novembre prochain, l'association Les amis du Jumelage vous propose une soirée dînerspectacle animée par Sonovogue sur le thème disco. Après le dîner, vous pourrez assister au spectacle : le sosie de Claude François et de ses clodettes. Ils seront présents pour vous faire chanter et danser. La soirée se poursuivra en musique sur les rythmes disco endiablés.

Alors venez nombreux! Surveillez vos boîtes aux lettres et inscrivez-vous rapidement pour ne pas rater la soirée de l'année!



Porte ouverte aux vergers d'Hardeville

Catherine et Jean-Marc Vincent seront heureux de vous accueillir lors de leur porte ouverte annuelle le samedi 3 octobre 2015 de 10 h 00 à 17 h 00 : visite du verger, vente et dégustation de produits fermiers...



Les vergers d'Hardeville bénéficient cette année de l'agrément « Bienvenue à la ferme » pour l'activité « Produits de la Ferme ».

Cette marque vise à :

- Satisfaire les attentes de consommateurs en termes d'authenticité, de détente dans un environnement naturel et préservé,
- Faire connaître le métier d'agriculteur et la réalité de l'activité agricole.
- Valoriser les produits des exploitations et le savoir-faire des agriculteurs.
- Préserver le patrimoine agricole et rural.

Plus d'informations sur... http://www.lesvergersdhardeville.fr

Bibliothèque

Suite à un gros problème informatique, la bibliothèque est fermée jusqu'à nouvel ordre. En effet, tous les livres sont à ré-enregistrer.

Les bibliothécaires en sont désolées et vous aviseront ultérieurement du retour à la normale.

